

axonométrie éclatée

## ∞ *Etat des lieux* ∞

A Riec-sur-Belon, à l'interface entre l'Eglise et la place du Marché, se trouve l'ancien presbytère destiné à accueillir la salle des fêtes de la commune. La parcelle dédiée à l'opération présente une situation particulière, avec un bâtiment patrimonial existant, ancien presbytère, enceint d'un mur de pierres et d'un ancien verger, caractéristiques de cette typologie.

La commune de Riec sur Belon est engagée dans une politique de revitalisation du bourg en lien avec une approche culturelle et un soutien aux démarches locales : médiathèque, festival des Rias, skate park, aménagement urbain sont des projets récemment réalisés.

La salle culturelle et les locaux associatifs font donc partie d'une démarche globale visant à retendre des liens vers une centralité de bourg archétypale, autour du marché, de l'église et de la mairie.

Le choix de ce site par la mairie de Riec-sur-Belon nous fait mesurer l'importance d'un nouveau bâtiment qui valoriserait l'image du centre-ville. Cet équipement devra fédérer des lieux multiples à vocation associative, festive, et culturelle, en offrant un accès aisé et chaleureux à l'ensemble de la population.

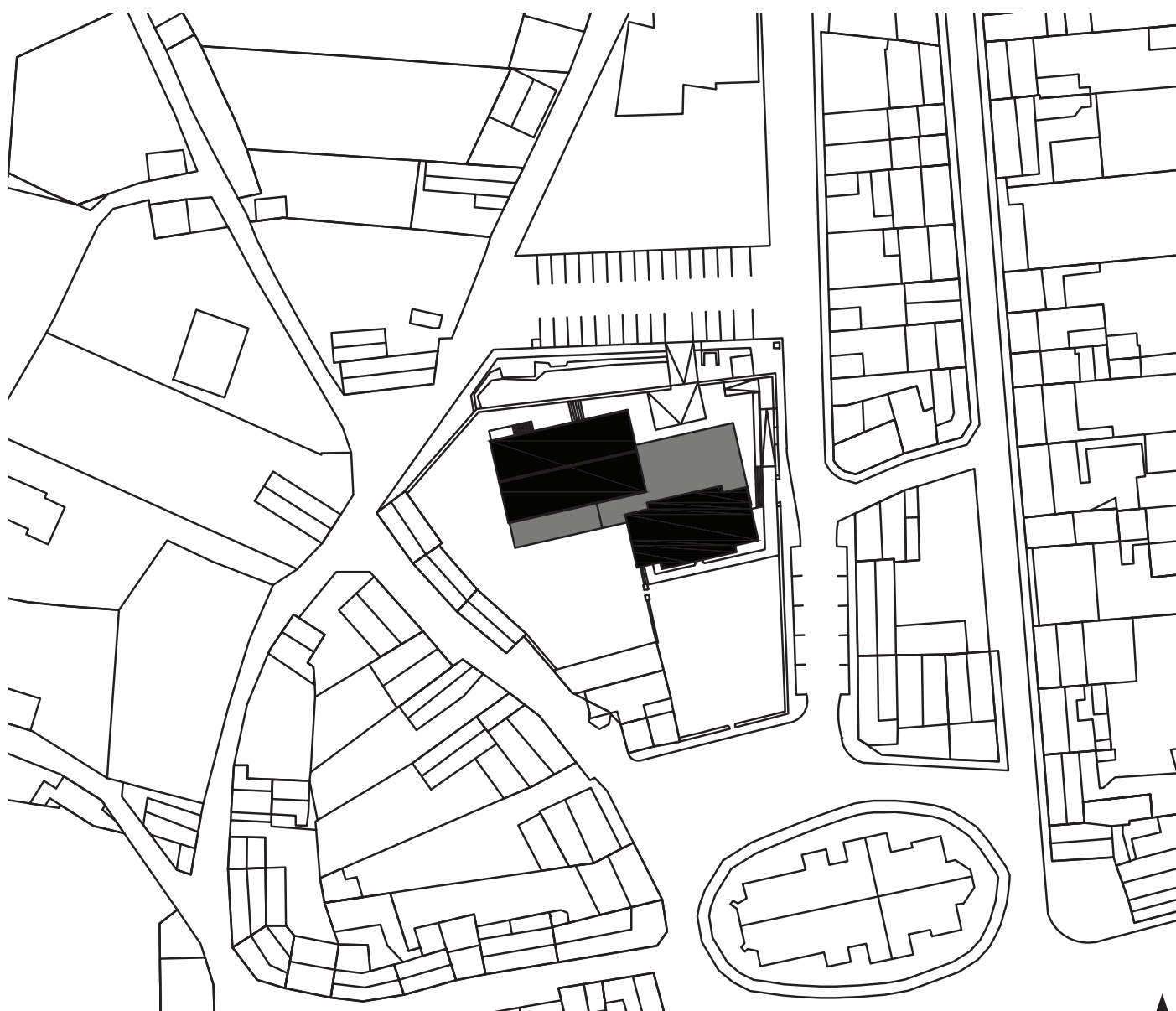
A cet enjeu symbolique de centralité, s'ajoute la complexité d'un programme qui va au-delà d'une simple salle des fêtes comme son intitulé le laisse entendre : une salle avec gradin télescopique pour 200 personnes assises ou 320 debout, des salles associatives sur deux niveaux avec un accès indépendant, un « grand salon », un bar et un office dans le RDC de l'ancien presbytère, des locaux de stockages et des loges.

## ∞ *Le projet architectural* ∞

En réponse à la commande, l'enjeu architectural est d'éviter l'écueil de la « grosse boîte » accueillant la salle festive, flanquée de sa petite sœur abritant les locaux techniques ; ici, il s'agit de questionner cette typologie et de sortir de l'objet standard tant retrouvé dans les communes rurales.

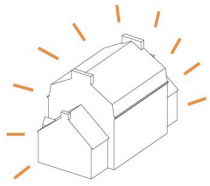
Les volumes créés abritant la salle festive et les locaux « annexes » (locaux techniques et sanitaires) s'articulent dès lors dans l'enceinte du jardin de la « cure », se glissant finement derrière le grand mur de pierre, de façon à conserver une forme de discrétion au regard du presbytère conservé.

Le plan masse pose le projet comme une transition volumétrique au sein de ce contexte patrimonial, mettant ainsi en avant l'image de ce nouvel équipement, par une volumétrie clairement identifiable au regard du presbytère existant. Ainsi, l'équipement « neuf » est composé de deux volumes au Nord du presbytère. Un bâtiment bas articulant l'entrée principale, le presbytère et la salle festive plus au Nord-Ouest libère la façade Nord du presbytère, les vues depuis les locaux intérieurs aux étages tout comme les vues vers le bâti patrimonial depuis l'espace public. La salle festive quant à elle, en retrait au Nord-Ouest s'oriente largement vers le jardin comme prolongement extérieur de l'espace festif intérieur.

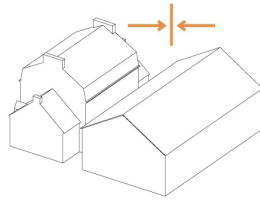


plan masse

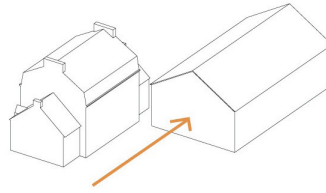




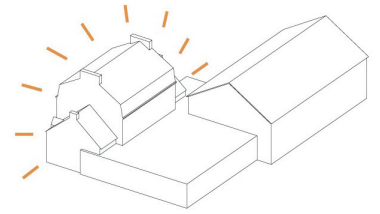
1/ Bâti ancien  
patrimonial



2/ Extension  
au Nord = conflit



3/ Mise à distance  
de l'extension



4/ Mise en valeur de l'extesnsion  
et préservation du patrimoine



vue lointaine depuis la place du Dr Loudoux

Crédit photo : S. Chalmeau